

SUIVI DES RISQUES COTIERS ET SOLUTIONS DOUCES AU BENIN, SENEGAL ET TOGO

Convention n°1/CSE/UICN, 2018-2020

Termes de référence du comité de pilotage n° 1

I. RAPPEL

1. Contexte et enjeux du projet

Le recul du trait de côte observé sur de nombreux littoraux d'Afrique de l'Ouest découle de facteurs divers, naturels, liés au changement climatique mais aussi d'origine humaine. En effet, l'artificialisation et l'urbanisation croissante des façades littorales, la dégradation des écosystèmes naturels côtiers (infrastructures vertes), l'extraction de matériaux marins ou encore la multiplication des barrages et retenues d'eau, qui limitent les apports sédimentaires sur ces littoraux fragiles, concourent à aggraver les situations de risque observées et les menaces pesant sur les biens et la sécurité des populations.

Conscient de l'impact croissant des risques côtiers les onze pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont affirmé, en 2011, leur volonté de mettre en commun leurs moyens pour la création d'une Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA) dont la coordination régionale est assurée par le Centre de Suivi Ecologique (CSE), basé à Dakar.

En 2015, afin de répondre aux demandes des pays de la région et consciente des besoins en investissements multisectoriels pour faire face aux risques côtiers, la Banque mondiale a engagé le programme régional WACA (*West Africa Coastal Areas management program*) d'assistance technique au développement durable du littoral d'Afrique de l'Ouest, visant la lutte contre l'érosion et les inondations côtières.

Une implication et des contributions d'autres partenaires techniques et financiers ont été sollicitées. C'est notamment le cas de la France qui, suite à la 21ème COP de la CCNUCC, s'est engagée, auprès de la Banque mondiale, à travers un arrangement administratif signé le 21 avril 2016, à contribuer aux efforts dans le secteur. Suite à quoi, le MEEM a signé une convention avec quatre établissements publics français (SHOM, IGN, BRGM, CEREMA) pour une contribution aux initiatives du programme WACA et mettra à disposition un assistant technique auprès de la WB en appui au programme.

La contribution du FFEM s'inscrit dans ce cadre, avec un projet qui s'intègre au programme WACA de la Banque mondiale, qui est en complémentarité avec ces autres types d'implication française et qui a été construit en continuité des initiatives mises en œuvre dans la région depuis 2007 pour faire face aux risques côtiers.

2. Objectifs du projet

Le projet « *Solutions douces et suivi des risques côtiers au Bénin, Sénégal et Togo* » combine un renforcement ciblé des compétences des acteurs clés de la gestion des risques littoraux au Bénin au Sénégal et au Togo avec des activités démonstratives de terrains de mise en place de solutions douces, sur des sites pilotes, tout en valorisant l'expertise française.

Il vise à la fois (i) à consolider et pérenniser les avancées des mécanismes d'observations du littoral, aux niveaux régional et national, pour influencer les politiques publiques sur les questions de risques côtiers et de gestion des espaces littoraux mais aussi (ii) à engager une série d'activités de terrain, pilotes, de mise en œuvre de solutions douces de protection des côtes.

3. Contenu du projet

Le projet est construit autour des quatre composantes, complémentaires, suivantes :

- Composante 1 : Appui au fonctionnement de la MOLOA, de ses partenaires et renforcement de ses moyens (non financée par le FFEM) ;
- Composante 2 : Production de données relatives à la compréhension des risques littoraux et renforcement des compétences de la MOLOA, de ses partenaires et des organes de gouvernance ;
- Composante 3 : Echange d'expérience et actions pilotes pour l'adaptation et la réduction des risques côtiers (méthodes douces) ;
- Composante 4 : Communication, capitalisation et échanges scientifiques

Le projet a pour ambition de démontrer, notamment avec l'appui de l'expertise française dans le domaine, que des solutions douces sont pertinentes pour lutter contre et s'adapter aux risques côtiers. Plusieurs actions pilotes seront ainsi mises en œuvre dans le cadre de la Composante 3 :

- Au Bénin : Solutions douces pour l'adaptation aux risques littoraux sur le secteur de l'embouchure du fleuve Mono (Grand Popo) ;
- Au Sénégal : Solutions douces pour l'adaptation aux risques littoraux sur le secteur de l'embouchure du fleuve Sénégal : AMP de Saint-Louis et village de Pilote Barre ;
- Au Sénégal : Mise en place d'un ouvrage de protection léger contre l'érosion côtière et boisement de 6 ha au niveau de l'AMP de Sangomar ;
- Au Sénégal : Assistance pour le retrait stratégique du quartier des pêcheurs de la ville de Bargny, menacé par l'érosion ;
- Au Togo : Mise en œuvre d'un panel de solutions douces pour la prévention contre les risques littoraux entre les villages d'Agbodrafo et de Gbodjomé.

4. Etat d'avancement du projet

Le projet « *Solutions douces et suivi des risques côtiers au Bénin, Sénégal et Togo* » est lancé depuis novembre 2018. L'ensemble des conventions liant les différents acteurs dans la mise en œuvre des activités sont signées. Sur cette base, les programmes de travail sont élaborés. La réunion du comité de pilotage va marquer le démarrage effectif des activités du projet.

II. OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA REUNION

Dans le montage institutionnel du projet WACA/FFEM (Cf. Note d'engagement de projet), le comité de pilotage constitue l'organe de supervision du projet qui est chargé de :

- veiller au respect des objectifs du Projet ;
- vérifier le calendrier d'exécution ;
- examiner et valider les rapports d'activités du projet rédigés par le coordonnateur ;
- valider les plans de travail et budgets annuels des opérateurs ;
- proposer éventuellement des réorientations stratégiques du projet en fonction de l'évolution des contextes nationaux et internationaux.

Le Comité de Pilotage est ainsi composé :

- UICN : présidence ;
- CSE ;
- Points focaux MOLOA du Bénin, Sénégal et Togo ;
- CEREMA (lien avec les institutions françaises) ;
- un représentant régional du programme WACA ;
- FFEM ;
- MTES et AFD, institutions membres du FFEM, porteurs de ce projet.

La première réunion du Comité de Pilotage aura pour mission principale de valider :

- le plan de travail de la première année (2019) sur tous les sites du projet ;
- et le plan de décaissement de la première année du projet (2019).

Il s'agira, en rapport avec le plan d'actions du projet, globalement décliné dans la Note d'Engagement du Projet (NEP), de présenter et discuter les activités planifiées en 2019 pour la mise en œuvre des activités sur les sites pilotes, les activités de recherche, les évaluations environnementales, les activités de renforcement de capacités.

Pour ce faire, l'approche suivante sera adoptée :

- la Direction Générale de l'Environnement et du Climat (DGEC) synthétisera les activités planifiées en 2019 au niveau du Bénin (DGEC, ONG Corde, UAC, ABE, Commune de Grand Popo) ainsi que le budget associé ;
- le Centre de Suivi Ecologique synthétisera les activités planifiées en 2019 au Sénégal (CSE, UAM, DEEC, Green Sénégal) ainsi que le budget associé ;
- la Direction de l'Environnement synthétisera les activités planifiées en 2019 au Togo (DE, ONG Cap Sud Est, Université de Lomé) ainsi que le budget associé ;
- le CEREMA et le Conservatoire du littoral présenteront les activités de renforcement de capacités ainsi que le budget associé ;
- le PRCM et le RAMPPO présenteront les activités transversales de capitalisation et de dissémination des actions ainsi que le budget associé.



Centre de Suivi Ecologique



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



MOLOA

III. RESULTATS ATTENDUS

Les programmes de travail pour l'année 2019 et le budget associé pour chaque institution de mise en œuvre du projet, dans les trois pays et au niveau régional (transversal) sont partagés et validés.

ANNEXE

Participants

AFD

CdL

CEREMA

CSE

DAMCP

DE

DEEC

DGEC

FFEM

PRCM

RAMPAO

UAM

UICN